



Période d'émission des factures EAU et ASSAINISSEMENT (collectif et non collectif)
1^{er} semestre (de février à juin) et 2nd semestre (de août à novembre)
(Planning susceptible d'être mis à jour en fonction d'impératifs techniques)

Communes	Relève annuelle des compteurs	10 Février	10 Mars	10 Avril	10 Mai	10 Juin	10 Août	10 septembre	10 Octobre	10 Novembre
LE BRETHON	mi septembre (2 semaines)	1er sem					2nd sem			
LOUROUX-BOURBONNAIS	mi septembre (2 semaines)	1er sem					2nd sem			
ST CAPRAIS	début octobre (1/2 semaine)	1er sem					2nd sem			
L'ÉTELON	fin septembre (1/2 semaine)	1er sem						2nd sem		
URCAY	mi-octobre (2 semaines)	1er sem						2nd sem		
CÉRILLY	mi-septembre/début octobre (3 semaines)		1er sem					2nd sem		
MEAULNE-VITRAY	mi-octobre/mi-novembre (3 semaines)			1er sem					2nd sem	
HÉRISSON	mi-octobre (1/2 semaine)			1er sem					2nd sem	
LE VILHAIN	fin septembre/début octobre (2 semaines)				1er sem			2nd sem		
BRAIZE	mi-octobre (1/2 semaine)				1er sem				2nd sem	
ST BONNET-TRONCAIS	fin novembre (2 semaines)				1er sem					2nd sem
VALLON-EN-SULLY	courant décembre (3 semaines)					1er sem				2nd sem

RAPPEL :

2 périodes de facturation du 1^{er} janvier au 31 décembre :

les factures envoyées au 1^{er} semestre portent sur l'eau consommée (facture d'eau) et rejetée (facture d'assainissement collectif) de l'année précédente.

les factures envoyées au 2nd semestre concernent les abonnements aux services eau et assainissement collectif / ou eau et redevance d'assainissement non collectif.